

278365-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit – Réalisation de Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) au profit des opérations et programmes (hors programmes spécifiques) et des centres de la Direction Générale de la DGA (Direction Générale de l'Armement)

OJ S 79/2026 23/04/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

E-Mail: dga-s2a-idfn.achats.fct@intradef.gouv.fr

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Verteidigung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Réalisation de Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) au profit des opérations et programmes (hors programmes spécifiques) et des centres de la Direction Générale de la DGA (Direction Générale de l'Armement)

Beschreibung: Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des candidatures est le 29/05/2026 à 11h00 (heure de Paris). Il s'agit d'un marché de défense ou de sécurité.

Le marché est un accord-cadre mono attributaire qui s'exécute par bons de commandes. La durée de validité de l'accord-cadre est de 7 ans, il est non reconductible. La valeur estimée est de 8 800 000,00 € HT. Les prestations objet du présent accord-cadre consistent en la réalisation de missions de CSPS relatives à différents types de chantiers nécessaires aux programmes et opérations d'armement conduits par la DGA, notamment la coordination SPS concernant les travaux bâtiment et génie civil , ainsi que les travaux présentant des risques particuliers inscrits sur la liste fixée par arrêté prévu par l'article L.4532-8 du code du travail comme notamment : - Mise à hauteur de moyens ou matériels mécaniques, électriques, électroniques à l'intérieur de locaux ou en extérieur ; - Déploiement ou redéploiement de moyens ou matériels mécaniques, électriques, électroniques au sein d'un même site, à l'intérieur de locaux ou en extérieur ; - Démantèlement ou déconstruction d'ouvrages ou de moyens ou matériels mécaniques, électriques, électroniques à l'intérieur de locaux ou en extérieur ; - Construction ou aménagement d'ouvrages. Cet accord-cadre est alloti en dix lots correspondant à dix zones géographiques distinctes où sont réalisées les prestations de coordination SPS (CSPS): - Lot n°01 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en zone « Île de France / Nord » - Lot n°02 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en zone« ouest » - Lot n°03 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en zone « Sud-Ouest » - Lot n°04 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3,

en zone « Sud » - Lot n°05 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en zone « Sud-Est » - Lot n°06 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en zone « Est » - Lot n°07 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en zone « Océan Atlantique » - Lot n°08 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en zone « Océan Indien » - Lot n°09 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en zone « Océan Pacifique » - Lot n°10 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en zone " Reste du monde " Les prestations devront mettre en œuvre les principes généraux de prévention pour assurer la sécurité et pour protéger la santé des personnes qui interviennent sur un chantier de bâtiment ou de génie civil ou comportant des travaux présentant des risques.

Kennung des Verfahrens: 51aa6c46-7099-4f1b-bf6f-a9eff245d5a9

Interne Kennung: DA_00005023

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

Zentrale Elemente des Verfahrens:

Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

Les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner conformes à l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (annexe 4 du CCP), ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Si leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stade de l'attribution ou au titre d'autres consultations, en fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière temporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats Ile de France/Normandie 5 rue Lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations pourront s'effectuer sur l'ensemble du territoire national et international selon le lot concerné

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 8 800 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Le présent projet de marché est soumis à la procédure restreinte conformément aux dispositions des articles L2324-1, R2324-1, R2324-2, R2361-2 à 7 du code de la commande publique. En application de l'article R. 2362-8 du code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre donnant lieu à la passation de bons de commande. Les candidatures peuvent être transmises soit par voie électronique via la plateforme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr), soit sur support physique (support papier ou électronique type clé USB) à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse figurant en rubrique 8.1 précitée, en cas d'envoi du pli par voie électronique. En cas de dépôt de plis à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin.

Les plis devront être transmis de façon à garantir leur confidentialité. Les modalités de transmission des plis sont disponibles sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats> En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite mentionnée en 5.1.12 ne sera pris en considération.

Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi. Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature.

*****:
Le DCE sera accessible sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui
seront admis à déposer une offre.
*****:

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2009/81/EG

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Verstoß gegen die in den rein innerstaatlichen Ausschlussgründen verankerten

Verpflichtungen:

*****:
En plus du motif d'exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion
purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par
un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de
cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du
pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés
de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité
/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations
dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue
à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au
paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des
impôts.
*****:

Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de
soumissionner s'agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les
formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur
le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'
un groupement. En cas d'allotissement, les candidats ou chaque membre d'un groupement
doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être
signé à l'aide d'une signature électronique valide et, le cas échéant, disposer d'un pouvoir.
*****:

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Lot 0001 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de
protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en Zone « Île de France / Nord »

Beschreibung: La Zone « Île de France » comprend les départements : Paris (75), Seine-et-
Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-
Marne (94), Val-d'Oise (95), Aisne (02), Nord (59), Oise (60), Pas-de-Calais (62) Somme (80)
*****:

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions
de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du
plan général de coordination SPS (opérations de 1ère et 2ème catégories) - L'élaboration ou
mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La
participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'
inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et
protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux

réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) - L'élaboration du règlement du collège interentreprises - La participation au collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.
Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0001

5.1.1. **Zweck**

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. **Erfüllungsort**

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue Lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95), Aisne (02), Nord (59), Oise (60), Pas-de-Calais (62) Somme (80)

5.1.3. **Geschätzte Dauer**

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. **Verlängerung**

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. **Wert**

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 400 000,00 EUR

5.1.6. **Allgemeine Informationen**

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabe projekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. **Eignungskriterien**

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationet-referentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un

groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

*****:
2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

*****:
=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

*****:
3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

*****:
Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

*****:
Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

*****:
=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;
*****:

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 1 et de niveau 2 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;
*****:

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;
*****:

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;
*****:

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;
*****:

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;
*****:

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.
*****:

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci -dessus seront éliminés.
*****:

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.
*****:

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.
*****:

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen
Beschreibung des Eignungskriteriums:
*****:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :
*****:

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces

obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994). Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0002

Titel: Lot 0002 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en Zone « Ouest »

Beschreibung: La Zone « Ouest » comprend les départements : Côtes-d'Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56), Calvados (14), Eure (27), Manche (50), Orne (61), Seine-Maritime (76), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72), Vendée (85), Cher (18), Eure-et-Loir (28), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loiret (45)

*****:

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 1ère et 2ème catégories) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) - L'élaboration du règlement du collège interentreprises - La participation au

collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.

Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0002

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA

MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue Lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Côtes-d'Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56), Calvados (14), Eure (27), Manche (50), Orne (61), Seine-Maritime (76), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72), Vendée (85), Cher (18), Eure-et-Loir (28), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loiret (45)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 400 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationet-referentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1

devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 1 et de niveau 2 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci -dessus seront éliminés.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la

protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0003

Titel: Lot 0003 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en Zone « Sud-Ouest »

Beschreibung: La Zone « Sud-Ouest » comprend les départements : Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Deux-Sèvres (79), Dordogne (24), Gironde (33), Haute-Vienne (87), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64), Vienne (86)

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 1ère et 2ème catégories) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) - L'élaboration du règlement du collège interentreprises - La participation au collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.

5.1.1. **Zweck**

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. **Erfüllungsort**

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA
MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Deux-Sèvres (79), Dordogne (24), Gironde (33), Haute-Vienne (87), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64), Vienne (86)

5.1.3. **Geschätzte Dauer**

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. **Verlängerung**

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. **Wert**

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 400 000,00 EUR

5.1.6. **Allgemeine Informationen**

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. **Eignungskriterien**

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/> documentationet-referentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 1 et de niveau 2 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen
Beschreibung des Eignungskriteriums:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature

nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0004

Titel: Lot 0004 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en Zone « Sud »

Beschreibung: La Zone « Sud » comprend les départements : Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Gard (30), Gers (32), Haute-Garonne (31), Hautes-Pyrénées (65), Hérault (34), Lot (46), Lozère (48), Pyrénées-Orientales (66), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Alpes-de-Haute-Provence (04), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Hautes-Alpes (05), Var (83), Vaucluse (84), Corse-du-Sud (2A), Haute-Corse (2B)

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 1ère et 2ème catégories) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) - L'élaboration du règlement du collège interentreprises - La participation au collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.

Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0004

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA
MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue Lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Gard (30), Gers (32), Haute-Garonne (31), Hautes-Pyrénées (65), Hérault (34), Lot (46), Lozère (48), Pyrénées-Orientales (66), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Alpes-de-Haute-Provence (04), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Hautes-Alpes (05), Var (83), Vaucluse (84), Corse-du-Sud (2A), Haute-Corse (2B)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 400 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version. Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/> documentationet-referentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 1 et de niveau 2 prévues

aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

*****:
=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

*****:
=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

*****:
=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

*****:
=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

*****:
=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

*****:
Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

*****:
En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

*****:
Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

*****:
Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen
Beschreibung des Eignungskriteriums:

*****:
Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

*****:
Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

*****:
5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société

(avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994). Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0005

Titel: Lot 0005 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en Zone « Sud-Est »

Beschreibung: La Zone « Sud-Est » comprend les départements : Ain (01), Allier (03), Ardèche (07), Cantal (15), Drôme (26), Haute-Loire (43), Haute-Savoie (74), Isère (38), Loire (42), Puy-de-Dôme (63), Rhône (69), Savoie (73)

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 1ère et 2ème catégories) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) - L'élaboration du règlement du collège interentreprises - La participation au collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.

Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0005

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA
MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Ain (01), Allier (03), Ardèche (07), Cantal (15), Drôme (26), Haute-Loire (43), Haute-Savoie (74), Isère (38), Loire (42), Puy-de-Dôme (63), Rhône (69), Savoie (73)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 400 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationet-referentielpourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre

professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielpourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 1 et de niveau 2 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière

de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen
Beschreibung des Eignungskriteriums:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient.

Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

5.1.12. **Bedingungen für die Auftragsvergabe**

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: Les prestations dues au titre du présent projet d'accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN /Service des achats d'armement

Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0006

Titel: Lot 0006 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 1, 2 et 3, en Zone « Est »

Beschreibung: La Zone « Est » comprend les départements : Ardennes (08), Aube (10) , Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Haute-Marne (52), Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Vosges (88), Côte-d'Or (21), Doubs (25), Haute-Saône (70), Jura (39), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71) Territoire de Belfort (90), Yonne (89)

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 1ère et 2ème catégories) - L'élaboration ou

mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) - L'élaboration du règlement du collège interentreprises - La participation au collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.
Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0006

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Ardennes (08), Aube (10) , Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Haute-Marne (52), Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Vosges (88), Côte-d'Or (21), Doubs (25), Haute-Saône (70), Jura (39), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71) Territoire de Belfort (90), Yonne (89)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 400 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

*****:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

*****:

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version. Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationet-referentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis> (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

*****:

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

*****:

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 1 et de niveau 2 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

*****:

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

*****:

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

*****:

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

*****:

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

*****:

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

*****:

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci -dessus seront éliminés.

*****:

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

*****:

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

*****:

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

*****:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1
Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein
Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet
Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich
Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb
Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994). Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0007

Titel: Lot 0007 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en Zone « Océan Atlantique »

Beschreibung: La Zone « Océan Atlantique » comprend les départements : Guadeloupe (971), Martinique (972), Guyane (973), Saint-Pierre-et-Miquelon (975), Saint-Barthélemy (977), Saint-Martin (978)

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 2ème catégorie) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier -

L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO). Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.
Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0007

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA
MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue Lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécuter dans les départements suivants: Guadeloupe (971), Martinique (972), Guyane (973), Saint-Pierre-et-Miquelon (975), Saint-Barthélemy (977), Saint-Martin (978)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 100 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en

*****:
2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :
*****:

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

*****:
3) Situation propre – en cas de sous-traitance :
*****:

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

*****:
Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

*****:
=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du

marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 2 et de niveau 3 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen
Beschreibung des Eignungskriteriums:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

*****:

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

*****:

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

*****:

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

*****:

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

*****:

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

*****:

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

*****:

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994). Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0008

Titel: Lot 0008 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en Zone « Océan Indien »

Beschreibung: La Zone « Océan Indien » comprend les départements : La Réunion (974), Mayotte (976)

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 2ème catégorie) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO). Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.
Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0008

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA
MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue Lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: La Réunion (974), Mayotte (976)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 100 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloté, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société

à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 2 et de niveau 3 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

*****:

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

*****:

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

*****:

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

*****:

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

*****:

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

*****:

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

*****:

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

*****:

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

*****:

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

*****:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

*****:

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

*****:

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout

document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994). Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0009

Titel: Lot 0009 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en Zone « Océan Pacifique »
Beschreibung: La Zone « Océan Pacifique » comprend les départements : Wallis et Futuna (986), Polynésie Française (987), Nouvelle Calédonie (988)

*****:

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 2ème catégorie) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO). Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.
Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 0009

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen
Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue lavoisier
Stadt: Vert le Petit
Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les départements suivants: Wallis et Futuna (986), Polynésie Française (987), Nouvelle Calédonie (988)

5.1.3. **Geschätzte Dauer**

Datum des Beginns: 15/09/2026

Enddatum der Laufzeit: 15/09/2033

5.1.4. **Verlängerung**

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. **Wert**

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 100 000,00 EUR

5.1.6. **Allgemeine Informationen**

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. **Eignungskriterien**

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque

candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque

membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se

présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à

représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en

cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la

nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société

à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation,

l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre

professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document

publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom

ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre

professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de

six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et

attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 2 et de niveau 3 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les coordonnateurs SPS.

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché :

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

*****:
6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous- traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.
*****:

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.
*****:

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.
*****:

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.
*****:

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.
*****:

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM » dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la

signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).
Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

5.1. Los: LOT-0010

Titel: Lot 0010 : Réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), catégories 2 et 3, en Zone « Reste du monde »

Beschreibung: La Zone « Reste du monde » comprend les territoires non couverts par les autres lots de l'accord-cadre et notamment les pays suivants : Sénégal, Djibouti, Gabon, Emirats Arabes Unis

Ce lot comporte notamment les types de prestations suivantes : - Participation aux réunions de préparation, avis sur l'opération - De l'analyse de risque - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 2ème catégorie) - L'élaboration ou mise à jour du plan général de coordination SPS (opérations de 3ème catégorie) - La participation aux réunions de lancement des opérations - La participation aux visites d'inspection commune - L'élaboration ou mise à jour des plans particuliers de sécurité et protection de la santé (PPSPS) - La participation aux visites de chantier, participation aux réunions de chantier - L'élaboration ou mise à jour des dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO). Dans le cadre de certaines opérations les prestations sur site devront s'effectuer en horaires de nuit.
Interne Kennung: DA_00005023 - Lot 00010

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71317210 Beratung im Bereich Gesundheit und Sicherheit

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Division achats-Division achats - Service des achats de l'armement - DGA MNRBC- Le Bouchet - DGA MNRBC -Le Bouchet 5 rue lavoisier

Stadt: Vert le Petit

Postleitzahl: 91710

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations comprises dans ce lot seront exécutées dans les territoires non couverts par les autres lots de l'accord-cadre et notamment les pays suivants : Sénégal, Djibouti, Gabon, Emirats Arabes Unis

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/09/2026

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 100 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums:

1) Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version.

Ces documents sont accessibles au téléchargement sur les sites : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> et <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/>

documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). L'accord-cadre étant alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à représenter la société ou ayant une délégation de pouvoir. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

=> Le numéro unique d'identification (SIREN). => Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

3) Situation propre – en cas de sous-traitance :

Un sous-traitant s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de l'article L. 2193-2 du code de la commande publique, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux -leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur les sites internet précités. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). A ce stade de la procédure, le candidat remplira la rubrique H de son Dc2 accessible sur le site vigueur accessible sur le site : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans des cas d'exclusions cités à l'article L. 2341-1 du code de la commande publique ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées pour les candidats notamment en termes de capacités techniques, professionnelles, économiques financières définies ci-dessous.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: =>Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement). Le candidat devra présenter un chiffre d'affaire correspondant au minimum à deux fois le montant annuel du lot, soit 28,5% du montant du lot pour lequel il souhaite candidater.

=>La part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ;

=> Les attestations de compétences des coordonnateurs de niveau 2 et de niveau 3 prévues aux articles R. 4532-25 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage) et R. 4532-26 du code du travail (exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de réalisation de l'ouvrage) ;

=> Une liste des principaux services effectués dans le domaine de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les 3 dernières années sur des sites industriels, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé (les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique) ;

=> Les expériences et les CV du personnel en rapport à la liste des domaines d'intervention prévus à cet accord-cadre, sur les 3 dernières années ;

=> Un justificatif de sensibilisation des agents aux risques amiante;

=> Une notice méthodologique portant sur l'intervention en phase conception et en phase réalisation en matière de mission de coordination SPS;

*****:
=> Une copie de l'attestation d'assurance relative aux activités exercées par les
coordonnateurs SPS.
*****:

Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou
compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.
*****:

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et
/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le
candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves
des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-
traitées.
*****:

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les
renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité
économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.
*****:

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens
eingeladen werden sollen

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen
Beschreibung des Eignungskriteriums:
*****:

Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet
de marché :
*****:

Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès,
nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces
obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la
protection du secret de la défense nationale).
*****:

5) Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature
nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société
(avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de
la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via
le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout
document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les
fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient.
Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et
séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite
scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement
devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité
de mixer les deux types de signatures.
*****:

6) Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Conformément à l'article R.
2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux
opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique
européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-
contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.
*****:

7) Informations diverses : Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous- traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter: www.marches-publics.gouv.fr

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: PLACE

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Sicherheitsüberprüfung ist erforderlich

Beschreibung: En effet, les prestations dues au titre du présent projet d'accordcadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit « IGI » dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit « IM »

dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Bedingungen für die Einreichung:

Obligatorische Angabe der Vergabe von Unteraufträgen: Anteil des Auftrags, den der Bieter im Wege von Unteraufträgen zu vergeben gedenkt

Elektronische Einreichung: Zulässig

Adresse für die Einreichung: www.marches-publics.gouv.fr

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Finanzielle Vereinbarung: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées

Vergabe von Unteraufträgen:

Der Auftragnehmer muss alle Änderungen der Unterauftragnehmer angeben, die sich während der Auftragsausführung ergeben.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement
Organisation, die Angebote bearbeitet: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Direction Générale de l'armement/DOMN/Service des achats d'armement

Abteilung: DA IdFN

Postanschrift: Division achats - Ile de France/Normandie 10 rue Jean Rostand - Saclay

Stadt: ORSAY CEDEX

Postleitzahl: 91895

Land, Gliederung (NUTS): Essonne (FR104)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

E-Mail: dga-s2a-idfn.achats.fct@intradef.gouv.fr

Telefon: 01 69 85 08 22

Internetadresse: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil des Erwerbers: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0000

Offizielle Bezeichnung: Publications Office of the European Union

Registrierungsnummer: PUBL

Stadt: Luxembourg

Postleitzahl: 2417

Land, Gliederung (NUTS): Luxembourg (LU000)

Land: Luxemburg

E-Mail: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Internetadresse: <https://op.europa.eu>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 1db3ea90-c951-4f40-822f-0160dd1db47e - 01
Formulartyp: Wettbewerb
Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Unterart der Bekanntmachung: 18
Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 22/04/2026 08:46:31 (UTC+00:00)
Westeuropäische Zeit, GMT
Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch
Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 278365-2026
ABl. S – Nummer der Ausgabe: 79/2026
Datum der Veröffentlichung: 23/04/2026